

A.J.N.C Sun Light

SAS au capital de 1 000 euros

Siège social : Le Breux, 63330 – SAINT-MAIGNER

ETAT DES SOUSCRIPTIONS ET DES VERSEMENTS

Nom, prénoms, adresse ou Dénomination, forme, capital, siège, RCS	Nombre d'actions souscrites	Montant des souscriptions	Montant des versements effectués
Anthony CORBLIN Le Breux, 63330 SAINT-MAIGNER	100	1 000 euros	1 000 euros
Total	100	1 000 euros	1 000 euros

Le présent état qui constate la souscription de 100 actions de la SAS A.J.N.C Sun Light, ainsi que le versement de la somme de 1 000 euros correspondant à la *totalité* du nominal desdites actions, est certifié exact, sincère et véritable par Monsieur Anthony CORBLIN, fondateur.

Fait à SAINT-MAIGNER
Le 28 avril 2024

